

# L'art du mac'ronds

Ce serait terrifiant  
de ne pas profiter  
de cet arrêt général  
pour infléchir  
sur le système actuel.

Bruno Latour

# SNAP!

Le Syndicat national  
des Artistes Plasticiens  
de la Confédération Générale  
du Travail vous informe  
de vos droits et vous appelle  
à participer aux luttes pour  
la défense de nos métiers.

Journal du Syndicat National des Artistes Plasticiens CGT

An 2020



Réclame

**Votre entreprise paie trop d'impôts ?**  
Optez pour le mécénat  
de compétences et  
redorez votre image aux frais  
de tou·tes les citoyen·nes  
[@marchespublicsequitables](#)  
(page facebook)

## Marché de dupes

Payer des cotisations sociales ouvre des droits. C'est le principe. Certes, il y a des planchers, des plafonds mais lorsque vous êtes dans les « bonnes tranches », cette socialisation d'une partie de vos revenus vous couvre médicalement, pour la maternité et pour votre retraite. C'est le Conseil National de la Résistance qui, en 1945, a bâti cet équilibre entre financement et prestations. On appelle ça des droits sociaux.

La crise sanitaire et l'arrêt de nombreuses activités économiques ont par ailleurs généré une chute de revenus que le gouvernement a décidé de compenser – très partiellement – à travers le Fonds Interprofessionnel de Solidarité. On parle là d'autre chose que le chômage partiel auquel des salarié·es peuvent accéder au regard du fait qu'elles-ils avaient cotisé à l'assurance chômage. Il s'agit d'une aide aux entreprises et aux indépendants.

Or, depuis la mise en place de ce fonds, les droits sociaux (retraite et indemnités journalières) viennent en déduction de l'aide à l'activité économique (plafonnée à 1500 €). Comment des droits acquis par nos cotisations seraient-ils déductibles d'une aide à l'activité économique ?

Si nous allons au bout d'un raisonnement qui n'est pas le nôtre, on pourrait s'interroger sur l'utilité de verser des cotisations sociales puisqu'elles n'ouvrent aucun droit supplémentaire vis à vis d'une aide ouverte sans cotisation.

**Nous dénonçons ce marché de dupes qui fait passer le droit social pour inutile.**

Guillaume

## Résister c'est Créer

Avec le confinement on a vu fleurir des banderoles et des drapeaux aux balcons, des messages aux fenêtres, d'autres ont été projetés sur les murs des voisins, on a applaudi, on a tapé sur des casseroles à heures fixes. Il y a eu aussi des manifs de playmobils et des cortèges de 1<sup>er</sup> mai virtuels (j'ai pu manifester à Nantes et au pôle nord). Nous tenons depuis, des assemblées virtuelles pour poursuivre les débats et des actions à distance pour préparer ce qui est appelé « le monde d'après ».

**Les Réseaux sociaux ont tourné à plein régime et, finalement, toutes les actions du monde réel n'ont été vues que par la fenêtre numérique puisqu'il n'y avait plus personne dans les rues. Sans doute que ce temps de captivité aura permis d'essayer d'autres manières de militer et d'agiter.**

« Ce monde d'après » nous y sommes. C'est devenu le monde de maintenant. Et nous avons plein d'idées pour l'occuper... Mais nos adversaires aussi, et ils n'ont pas le même objectif... Alors, comment on fait ? ». Quelles formes d'actions heureuses pour créer un rapport de force suffisant ? Un syndicat sert aussi à ça : inventer les formes qui vont porter les exigences. Des manifs de balcons dans la rue, des porte-voix qui applaudissent, des blocages de musées déguisés en playmobil, etc. Qu'importent les moyens tant que c'est joyeux et inventif. Après tout, au Snapcgt on a une banderole qui revendique « Comment lutter sans se faire chier ! ». Si ce qui est virtuel est à l'état de simple possibilité, alors, concrétisons le collectivement et avec du désir : transformons le monde réel !

**Le monde d'après est dépassé, inventons le présent.**

Bruno & Clément





#### Avis du conseil :

L'élève Riester est appliqué. Il fait ce qu'on lui dit de faire, mais pas plus. (c'est-à-dire rien). Il prend des notes, écoute sagement en classe, mais Franck est un élève absent. Son attitude filandreuse et son désir de plaire aux premiers de cordé l'empêche de faire correctement ses devoirs.

Sa convalescence en début de confinement ne peut expliquer, à elle seule ce manque de résultats. Franck doit vite se ressaisir et prendre des initiatives constructives. Sans cela il ne pourra pas prétendre au passage en classe supérieure, ni même à un redoublement et devra rapidement enfourcher un tigre et changer de filière. Bruno

## Pendant ce temps, dans les écoles d'art territoriales...

... Le confinement annoncé le 17 mars dernier aura marqué de fait la fin de l'année pour les écoles d'art territoriales (comme la plupart des conservatoires), laissant sur le carreau tous les travaux en cours de réalisation, tous les projets dans cette période où justement on commence à se mettre en tension de création en vue des expositions de fin d'année, d'installations diverses, que l'on se frotte aux publics sous diverses formes. Le rideau est tombé brusquement. Le coup a été très dur pour tout le monde. Les titulaires ou profs en CDI (artistes transmettant leur expérience de la création) ont été sauvés par le cadre de la fonction publique territoriale donc rémunérés à 100%. Partout ils auront tenté de garder le contact avec les élèves, en proposant des fiches de projets, des fiches techniques, mais globalement selon tous les témoignages, la réponse est évidemment très faible en nombre. La continuité pédagogique a été mise à mal malgré les efforts de ces artistes/enseignants.

Les artistes assurant des interventions ponctuelles, auraient bien été payés (selon nos sources concordantes) de leurs interventions qui seront reportées à une date ultérieure.

Reste le problème des artistes qui assurent des vacances qui, eux, ont dû négocier, selon les collectifs, au mieux un redéploiement dans un autre cadre d'activité pour continuer à toucher leur rémunération.

Enfin, si pendant le confinement une certaine solidarité s'exprimait du haut en bas de la hiérarchie, il est notable que depuis le dé-confinement les rapports de travail se tendent singulièrement: les administrations, DRH, et autres comptables obnubilés par la dette publique en profite pour reprendre le gouvernail, sans concertation avec les personnels et traitent les personnels/artistes en force d'appoint d'un service public (heures de ménage, standard téléphonique, envoi postal de masques à la population...). Dans beaucoup d'écoles aucune directive, dans d'autres on « propose vivement » des redéploiements de cadre de travail, on parle de baisses nécessaires des effectifs pour la rentrée de septembre, la sécurité sanitaire sert de cheval de Troie à des remises en cause importantes...

**L'avenir des écoles d'art**, compétence orpheline (c'est à dire non-obligatoire) est fortement en question, voire dans certains cas leur existence menacée. Gilles

# DIPLÔME D'ART ET COVID :

**Dans la crise sanitaire née de l'épidémie de COVID-19, les écoles d'art ont reçu les pleins pouvoirs pour organiser les examens et concours des étudiant-es.** Suite à l'ordonnance ministérielle du 27 mars 2020, chaque école peut aménager la nature, le nombre, le contenu, le coefficient, les conditions de déroulement et les modalités de délibération des épreuves. Ces aménagements doivent respecter le principe d'égalité de traitement des candidat-es et sont communiqués au plus tard 15 jours avant le début des épreuves.

**Face aux choix arbitraires et précipités des directions qui n'incluaient pas systématiquement les personnes concernées** (étudiant-es, enseignant-es, technicien-n-es, administrateur-rices, intervenant-es extérieur-es), des étudiant-es de toute la France se sont retrouvés sur le groupe de discussion en ligne **Les écoles qui bougent** pour mettre en commun leur vécu quotidien et leurs revendications.

**On y retrouve l'état des lieux d'au moins vingt-cinq écoles sur la cinquantaine que compte le réseau national.** Une partie d'entre elles, comme Toulouse, a pris la décision d'attribuer le Diplôme national d'art (bac + 3 ans) en se basant sur un contrôle continu et de reporter le Diplôme national supérieur d'expression plastique (bac + 5 ans) à partir de la rentrée de septembre comme au Havre. D'autres telle Bordeaux ont pris le parti de faire passer les diplômes coûte que coûte en juin de manière dématérialisée sous forme de visioconférences et d'expositions virtuelles indépendamment des besoins techniques des candidat-es.

D'après les retours de certaines directions, on peut lire que cette crise est l'opportunité d'inventer et d'imaginer de nouvelles manières de faire, et d'éprouver la capacité d'adaptation et de création des étudiant-es. Bien que quelques écoles maintiennent un service minimum, un accès possible aux ateliers et un recours aux technicien-n-es, aux dires des concerné-es aucune solution apportée n'est satisfaisante. Les aménagements entrepris participeraient même à révéler l'accroissement des inégalités.

**D'un point de vue sanitaire, des étudiant-es touchés par le COVID19 se retrouveraient isolés, sans médecin traitant.** De nombreux témoignages pointent du doigt également la fragilité psychologique de certain-es liés à des troubles autistiques, angoisses, dépressions, aggravés par le confinement imposé.



Photo > facebook de Page Jaune: @pagejaune.impression.impression en amalgame d'images de graphistes, artistes, illustrateurs en soutien au mouvement social

**Les étudiant-es reprochent aux écoles leur injonction au travail et à la productivité sans tenir compte des individus, du contexte social de chacun-e, favorisé ou non pour affronter la crise.**

Du côté de certaines directions, l'accréditation de l'établissement dont dépend sa reconnaissance et son financement devient l'argument pour imposer le déroulement des diplômes avant l'été. Ceci oblige par conséquent de nombreux-ses étudiant-es à préparer un diplôme sous forme numérique, qu'ils-elles aient une pratique en céramique, en peinture, en sculpture, en installation, en performance ou en vidéo, qu'ils-elles traversent la crise dans des conditions convenables ou pas. La standardisation des rendus pose la question des capacités de chacun-e à maîtriser les outils numériques, à adapter sa recherche artistique au médium, à accéder au matériel nécessaire et à avoir accès à une connexion internet. Des étudiant-es ont quitté la ville de leur école, d'autres sont parties en laissant une partie de leurs travaux et de leurs affaires sur place etc... Ce format, testé lors des présentations aux concours d'entrée, est vécu par les étudiant-es comme un concours de sortie.

À tout cela s'ajoute la problématique financière, celles et ceux qui ont des emplois précaires, celles et ceux qui travaillent l'été et ne pourront préparer leur diplôme reporté pour la rentrée. Et puis il y a les étudiant-es dépendant-es des bourses du CROUS, de visa qui vont expirer, de locations qui vont arriver à terme.

**Dans ce contexte chaotique, les étudiant-es se sont appuyés sur le groupe de discussion « Les écoles qui bougent » pour lister leurs revendications portées auprès des syndicats d'étudiant-es et de leur établissement.**

Ils-elles demandent la validation de l'année scolaire; l'attribution automatique des diplômes; la création d'un événement collectif dans et hors les murs pour créer un espace de monstration de leurs travaux artistiques au public et à des professionnelles de l'art pour favoriser des échanges et avoir des regards critiques; un diplôme par les étudiant-es pour les étudiant-es avec refonte des critères, évaluation par leurs pair-es.

Anne

## Syndiquez-moi avec vous !

<http://snapcgt.org>

01 42 49 60 13

[contact@snapcgt.org](mailto:contact@snapcgt.org)

Adhésion annuelle: 1% de vos bénéfices, c'est la règle à la CGT (par exemple pour 4 000 € annuel de bénéfice, votre adhésion annuelle est de 40 €) et 32 € pour les revenus inférieurs ou voisins des minimas sociaux (RSA, ASS). Chèque à l'ordre du SNAP CGT, contactez nous pour plus d'informations.

Ont participé: Hélène Burel, Charles Champeau, Bruno Charzat, Stéphanie Collonvillé, Gilles Fromonteil, Pierre Garçon, Guillaume Lanneau, Marie L'Houtellier, Anne Moirier, Gérard Paris-Clavel, Irène Ruzniewsky, Clément Valette et René Weber. Imprimé en juin 2020 par Burret Graphics.